



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 4 mars 2025

Présidente de la séance : Hélène FOUCHER

Autres membres présents et délibérants :

- Guy HASCOET
- Valérie MOREL
- Pierre NOUALHAGUET
- Martine RAMEL
- Sarah PISCHIUTTA

I - Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- 2025-8567 : Révision du zonage d'assainissement des eaux usées d'Epinoy (62)

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Néant

II - Plans programmes : avis conformes sur les dossiers déposés dans le cadre du cas par cas « ad'hoc » (en application des articles R.104-33 deuxième alinéa à R.104-35 du code de l'urbanisme)

Avis conformes favorables

- 2025-8568 : Modification simplifiée du PLU de Sacy-le-Petit (60)
- 2025-8569 : Modification n°3 du PLUi de la CCHF concernant la commune de Quaëdypre (59)

Avis conforme défavorable

- Néant

III - Plan programme : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2024-8489 : Élaboration du PLUi de l'Auxilois (62)
- 2024-8494 : Modification n°3 du PLU de Montataire (60)
- 2024-8508 : Révision du SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin (62)

IV - Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- 2025-8540 : Parc éolien « Extension de la Chaussée Brunehaut 2 » à Vendegies-sur-Ecaillon (59)
-

V - Autres dossiers soumis à délibération

V-1. Avis avec absence d'observations au sens des articles R.122-7 et R.122-21 du code de l'environnement

- Néant

V-2 Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Néant

VI -Cadrage

- Néant

VI -Autres dossiers

- Néant

La Président de séance,



H.FOUCHER